



## LES 10 NEWS DE LA SEMAINE



LA QUESTION INTERDITE

# LE PARADIS, THE PLACE TO BE?

LE NEUROCHIRURGIEN AMÉRICAIN EBEN ALEXANDER EST FORMEL DANS LA PREUVE DU PARADIS: L'AU-DELÀ, C'EST TROP VIP.

Par Brice Perrier

C'est maintenant prouvé: le paradis existe, il n'y a plus qu'à attendre tranquillement le moment d'y aller. Du moins, d'après Eben Alexander, un neurochirurgien américain qui reviendrait d'un voyage dans cet après-monde merveilleux. Il en a fait un livre vendu à plus de 2 millions d'exemplaires au Etats-Unis, *La Preuve du paradis* (1). Soit le joyeux récit de son expérience de mort imminente (EMI) vécue durant la semaine qu'il a passée dans le coma. Il renvoie aux milliers d'histoires racontées par les autres «expérimentés» (estimés à 4 % de la population), ceux ayant approché la mort de si près qu'ils auraient découvert à quoi ressemble l'autre côté. Un univers généralement perçu comme lumineux dont on revient transformé, convaincu que Dieu existe et qu'il faut en être un messager. Cela aurait d'ailleurs tendance à provoquer trois fois sur quatre des divorces, les conjoints des revenants n'appréciant guère de les voir laisser tomber leur job pour mieux chérir l'humanité d'un amour inconditionnel. Alors se pose finalement la question: le paradis vaut-il (vraiment) le coup? •

(1) (Guy Tredaniel, 240 pages).



**NON** Nicolas Vivant,  
de l'Observatoire zététique

«Des études ont démontré qu'il était possible de provoquer le sentiment de sortir de son corps en stimulant une zone particulière du cerveau. La sensation d'être dans une lumière blanche et chaude peut aussi être induite par la prise d'anesthésiants comme la kétamine. Mais on ne se retrouve pas pour autant dans l'antichambre du paradis. On ne sort pas vraiment de son corps, ce n'est qu'une impression. Et rien ne prouve que les récits d'EMI ne relèvent pas de la reconstruction de souvenirs a posteriori. Si on passait par cet état avant de mourir, tout le monde devrait d'ailleurs le ressentir. Or c'est seulement le cas de 18 % des personnes ayant eu un arrêt cardiaque.»

**OUI** Jean-Jacques Charbonier,  
médecin-anesthésiste réanimateur, auteur  
des 7 bonnes raisons de croire à l'au-delà (1)

«Les expériences de mort imminente conduisent dans un au-delà correspondant bien à l'image que l'on a du paradis. On y serait doté de facultés extrasensorielles comme la prémonition ou la télépathie, et les distances sont abolies. C'est tellement merveilleux que ceux qui en reviennent vont parfois insulter les réanimateurs. Et ils en ressortent avec une lumière dans les yeux qui se voit immédiatement. Leur témoignage est très réconfortant pour des personnes en soins palliatifs ou dans le deuil. En même temps, c'est une expérience indicible. Une femme a dit que cela valait 100 millions d'orgasmes, mais personne n'arrive en fait à trouver les mots pour décrire un bien-être incomparable.»  
(1) (Guy Tredaniel, 245 pages, 2012).

**BOF** Elisabeth Drukier,  
moniale bouddhiste, directrice  
du centre Kalachakra

«L'idée de paradis représente une vision bon enfant et naïve. Comme s'il y avait une ardoise à payer, et tout le monde n'aurait pas le droit d'aller au paradis. Selon nos croyances, quand on meurt, notre esprit quitte notre corps avant de se réincarner dans un autre en fonction de la manière dont on a vécu. Ce qui est étonnant dans les expériences de mort imminente, c'est qu'elles semblent toujours positives. Mais elles ont le mérite de montrer qu'il y a un au-delà donnant une autre dimension à cette vie, alors que notre société réfute cette idée.»